

ARRÊTÉ

Le Ministre ~~des Affaires culturelles~~
de la Culture et de l'Environnement

VU la loi modifiée du 31 décembre 1913 sur les Monuments Historiques
et le décret modifié du 18 mars 1924 déterminant les conditions
de son application;

VU l'avis de la Commission Supérieure des Monuments Historiques du
12 décembre 1977;

ARRÊTÉ :

Article 1er -- Les objets mobiliers ci-après désignés sont classés
parmi les Monuments Historiques :

H A U T E - C O R S E

BELGODERE - chapelle de la Confrérie

- Retable, bois sculpté, fin XVIIe S.

CALVI - Oratoire Saint-Antoine (Haute Ville)

- Saint François d'Assise, statuette, bois, fin XVIe S.

- Dalmatique, soie blanche, rinceaux de fleurs, bandes
rouges et or, XVIIIe S.

- Chasuble, étole, manipule, soie verte avec rinceaux de
fleurs blanches et bouquets mauves, XVIIIe S.

- Chasuble, étole, manipule et voile de calice, soie bleue
brodée de fils d'or et d'argent, fin XVIIe S.

- Chape, soie brodée de guirlandes de fleurs rouges et vertes,
XVIIIe S.

- Chasuble, étole et voile de calice, soie rouge brodée de
fleurs; au centre le couronnement de la Vierge, début XVIIIe S.

- Chape, soie brodée à fond brun-violet et bouquets de fleurs,
XVIIIe S.

- Canons d'autel (1 grand et un petit), bois et argent repoussé,
XVIIIe S.

.../...

CALVI - église Saint-Jean-Baptiste (Haute Ville)

- Vierge du Rosaire, (Mannequin de bois revêtu de brocard bleu-gris, brodé de bouquets avec entrelacs de fils d'or et d'argent) XVIe et XVIIIe S.

CANARI - chapelle Saint-Thomas-Saint-Erasme de Marinca

- Saint Thomas, toile, XVIIe S. (maître-autel)
- Trône d'exposition, bois sculpté et doré, fin XVIIIe-début XIXe S.

GHISONI - église

- Antependium, bois sculpté, XVIe S.
(réutilisé dans un meuble de sacristie)

MONTEGROSSO - église de Montemaggiore

- Tribune et buffet d'orgues, bois sculpté polychrome, XVIIIe S.
- Autel, retable et sa toile "Le Rosaire", gradins et tabernacle; marbre sculpté polychrome, XVIIe S.
- Chaire à prêcher, marbre sculpté polychrome, XVIIe S.
- Maître-autel, gradins, tabernacle, la Vierge et deux anges, marbre sculpté polychrome, XVIIe S.

OCCHIATANA - église

- Vierge à l'Enfant, statue, bois, XVIe S.
- Saint Antoine et l'Enfant Jésus, statue, bois, XVIIe S.

ZILIA - église Saint-Roch

- L'Assomption, groupe, bois doré, XVIIIe S.

- Buffet d'orgues, bois sculpté polychrome, XVIIIe S.

Article 2 - Le présent arrêté sera notifié au Préfet de la Haute-Corse, aux Maires des communes intéressées et aux affectataires qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Paris, le 20 FEV. 1978

Pour le Ministre et par délégation

P/le Directeur de l'Architecture
Le Directeur adjoint



Raymond BOCQUET

PM2B000367